

Décision

Générale

colonial

Décision n° 486 Décisions concernant les Ministères

n° 486

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

28 avril 1960

Numéro JO

n° 4 du 30/04/1960

Date du numéro

30 avril 1960

TEXTE INTÉGRAL

Un secours temporaire de 4.000 francs est accordé au titre de l'année 1960 à Mme Beiden Idjab Darar, veuve de Bouh Guedi Doubale, domiciliée au quartier n° 4. Ce secours est payable en une seule fois sur bon de caisse et imputable sur le Budget local, exercice 1960.